

Chaire partenariale ARCHIDESSA « Architecture, Design, Santé »

La chaire de recherche et d'enseignement ARCHIDESSA - chaire partenariale « Architecture, Design, Santé » labellisée et conventionnée par le ministère de la Culture au titre des chaires partenariales d'enseignement et de recherche cofondée par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), la Fondation de l'AP-HP, l'ENSA Paris-Val-de-Seine, et l'École Camondo, délivre des bourses de recherche à des chercheuses / chercheurs de niveau post-Master.

BOURSES ARCHIDESSA 2025-2026

Soutien à la recherche en Architecture, Design, Santé

Appel à candidatures

Un à trois contrats à temps partiel de niveau post-Master 2025

Date limite : 3 mars 2025

<https://chaire-archidessa.fr/>

Contact : contact@chaire-archidessa.fr

Remerciements aux mécènes :

Appel à candidatures Bourses de niveau post-Master 2025 Date limite : 3 mars 2025 Chaire ARCHIDESSA, Architecture, Design, Santé

La Chaire ARCHIDESSA, Architecture, Design, Santé annonce l'appel à candidatures pour une à trois bourses de recherche de niveau post-Master pour une période d'un an.

L'hypothèse méthodologique de la Chaire Archidessa consiste à rapprocher les chercheurs - par des travaux de recherche communs - aux nombreux acteurs (maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvre, acteurs étatiques, collectivités locales, autorités indépendantes) et institutions du monde de la santé (établissements de santé, CHU, structures hospitalières AP-HP). Dans ce contexte de décloisonnement institutionnel et disciplinaire, les corpus choisis et les objets de recherche concernent les interactions entre la conception architecturale et urbaine, le design et la santé, notamment dans les processus de transformation des lieux et des bâtiments sanitaires. La proposition peut être propédeutique à l'élaboration d'un projet de thèse : ces contrats ayant vocation à soutenir la phase de recherche constituant une préparation nécessaire à l'élaboration d'un projet de recherche doctorale. Le jury pluridisciplinaire, composé des membres du Comité de Pilotage sélectionnera les deux projets de recherche les plus pertinents et originaux, proposant des définitions scientifiques nouvelles dans le cadre d'un appel thématique. Trois axes de recherche permettent d'aborder un large spectre de questionnements et structurent les programmes, les équipes, les partenariats de la Chaire :

1. Transformation et reconversion du patrimoine bâti des établissements de santé

Mots clés : processus, projet, modification, obsolescence, valeurs, patrimoine, adaptabilité, flexibilité, réemploi.

2. Usage et conception en milieu hospitalier : Le care

Mots clés : fonctions, usagers, personnel médical, perception, prendre soin, espace, parcours, humanités médicales.

3. L'écosystème de la santé : au-delà de l'hôpital

Mots clés : Vulnérabilité, écologie, environnement, milieu, interaction, réseau, échanges, synergie.

Un appel thématique

Les bourses de recherche sont destinées aux chercheuses et aux chercheurs, français et étrangers, en architecture, en architecture d'intérieur et en design souhaitant mener des recherches sur la conception, la transformation et la maintenance de l'architecture sanitaire. La recherche *in situ* et *in vivo* de cas emblématiques de l'architecture sanitaire – notamment sur les thématiques de la conception, de la transformation et la maintenance des réalisations hospitalières hôpitaux et/ou de la santé mentale - sera privilégiée.

Conditions d'admission

- Master en Architecture ou Architecture d'intérieure et Design obtenu après le 01/01/2022.

Calendrier

- Date de lancement du concours : le 27 janvier 2025
- Date de clôture du dépôt des candidatures : le 3 mars 2025
- Phase d'admissibilité : le 2 avril 2025
- Phase d'admission : le 16 avril 2025

Durée et date de prise de fonction

- Les bourses proposées sont d'une durée d'un an
- La prise de fonction s'effectuera à partir de juin 2025

Dossier de candidature

- Le dossier de candidature complet devra être envoyé UNIQUEMENT PAR MAIL au plus tard le 3 mars 2025 à 16h00 à l'adresse suivante : contact@chaire-archidessa.fr Le mail portera en objet la mention « Recrutement POST-MASTER 2025 » et le NOM du candidat. Les candidats seront sélectionnés sur dossier. La sélection aura lieu le 16 avril 2025. Afin de simplifier la procédure de réception et de traitement des dossiers, veuillez envoyer l'ensemble des pièces relatives à votre candidature au format PDF (Nom_Prénom.pdf). Veuillez à optimiser la taille et la résolution de vos fichiers. Si cela est possible, il serait préférable que l'ensemble de votre dossier de candidature n'excède pas 5 Mo.

Le dossier comprend :

- Le projet de recherche : titre (explicite), l'axe à projet choisi, unité d'accueil principal (un laboratoire, une institution, une entreprise, autre...), présentation du projet rédigé en langue française (10 000 signes maximum)
- Un curriculum vitae et une liste des publications
- Le diplôme de Master
- Portfolio comprenant prioritairement les documents écrits et graphiques (PFE ; Rapports) du diplôme.
- Une lettre de motivation
- Une publication significative (facultative) (PDF)

Obligations de services et participation aux travaux de la Chaire

Les obligations de services concernent un temps partiel correspondant à 2/5 de la durée légale du travail, soit 14 heures hebdomadaires. Dans ce cadre outre au projet de recherche sur lequel ils auront été sélectionnés, les chercheurs prendront part aux activités de la Chaire, à concurrence d'un tiers de leur temps de travail, soit 5 heures hebdomadaires (compris dans les 14 heures). Ils contribueront notamment à l'organisation et à la réalisation des actions de valorisations telles que des ateliers, rencontres, journées d'études, séminaires, publications et à l'enrichissement des supports de communication, ainsi qu'à la vie de la Chaire et de l'entité d'accueil. Les chercheurs exerceront leur fonction conformément à la Charte européenne du chercheur. La Chaire désignera un tuteur censé orienter la participation aux activités et le développement de la recherche des boursiers.

Résultats attendus

Chaque dossier est évalué par deux experts. Le Comité de Pilotage siège en jury lors des phases d'admissibilité et d'admission. Le candidat devra produire un rendu intermédiaire, après six mois de son engagement, contenant les éléments suivants : une note méthodologique de trois pages (6 000 signes espaces compris) ; un sommaire ; la liste des sources et une bibliographie de référence ; des développements (20 pages, 30 000 signes espaces compris) des éléments de l'iconographie.

A la fin du contrat le candidat s'engage à rendre une étude de 40 pages (60 000 signes espaces compris) portant sur son sujet de recherche. Les recherches pourront être valorisées de différentes manières, sous la forme de colloques, de publications d'ouvrages ou d'articles.

Rémunération

Durée : 12 mois, à temps partiel. Période : juin 2025 – juin 2026

La rémunération sera faite sous la forme d'un contrat (autoentrepreneur) à temps partiel. Le candidat percevra une rémunération forfaitaire annuelle brute, exclusive de toute rémunération accessoire, d'un montant de 10 800,00 (dix mille huit cent) euros, net de taxe.

Critères de sélection

Les Bourses proposés s'adressent à de jeunes chercheurs. Les candidats doivent être titulaires d'un Master en Architecture, en Architecture d'intérieur ou Design et être engagés dans la recherche.

Les critères pris en compte par le comité de sélection sont :

- La qualité scientifique du projet, son originalité, son adéquation avec les thèmes proposés et aux objectifs de la Chaire Archidessa ;
- Le profil et les aptitudes du candidat (compétences, expériences dans le domaine de la recherche, publications) ;
- L'adéquation de la proposition de recherche aux missions de la Chaire Archidessa.

Contacts : contact@chaire-archidessa.fr
Florent PAOLI - Chargé de pilotage